



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 27 mai 2024

Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) : la Région adopte une nouvelle feuille de route « sans fatalisme et contre les déterminismes »

Les élus régionaux, sous la présidence de Carole Delga, ont récemment adopté une nouvelle feuille de route visant à approuver les nouveaux contrats de ville dans les 108 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) d'Occitanie. Conclue sur la période 2024-2030, ces contrats mobilisent l'ensemble des leviers - Education, orientation, culture, mobilité, cadre de vie et habitat, etc - permettant la transformation de ces quartiers. L'objectif : lutter contre les déterminismes et apporter des réponses concrètes aux habitants.

« Dans ces quartiers où habitent une majorité de jeunes et de familles monoparentales confrontés plus qu'ailleurs à l'échec scolaire et au chômage, la puissance publique a aujourd'hui plus que jamais un rôle à jouer. Pour briser les déterminismes sociaux qui dictent encore trop l'avenir des jeunes qui y vivent, pour garantir la promesse républicaine d'égalité en matière d'accès à la culture, d'emploi, de santé, de sport, ... la Région renouvelle son engagement avec l'adoption aujourd'hui d'une feuille de route renforcée, mobilisant tous les leviers d'action à sa disposition.

Face au sentiment d'injustice et d'abandon qu'expriment les habitants de ces quartiers, je me refuse à tout fatalisme, à toute assignation à résidence. Ces territoires doivent aujourd'hui redevenir des lieux d'émancipation et de justice sociale. J'ai pour cela souhaité que la Région soit tout particulièrement attentive à la prise en compte de l'avis des habitants et associations dans la réalisation des projets qui seront portés prochainement. Car redonner le goût du vivre-ensemble passe aussi et avant tout par le respect des aspirations et attentes de ceux qui vivent et font vivre ces quartiers », a déclaré Carole Delga.

Mobilisée depuis 2016 en faveur des quartiers prioritaires de la ville (QPV), la Région a réaffirmé son engagement en 2021 avec la création d'une vice-présidence dédiée. Elle y consacre par ailleurs plus de 120 M€ de fonds régionaux et européens, notamment pour la rénovation urbaine, le soutien aux associations (1000 accompagnées depuis 2017) et structures d'accompagnement. **L'objectif : apporter des réponses concrètes aux habitants de ces quartiers.**

Une action qui se trouve aujourd'hui renforcée grâce à l'adoption progressive par la Région des nouveaux Contrats de Ville « Engagements Quartiers 2030 ».

Conclue sur la période 2024-2030 en lien avec les territoires concernés, ces nouveaux contrats concernent 51 communes et 108 quartiers et fixent le cadre partenarial de l'engagement de tous les acteurs – Collectivités, Etat, acteurs privés – qui y interviennent. Avec pour objectif d'activer l'ensemble des leviers permettant la transformation de ces quartiers, ces contrats s'articulent autour de **8 grandes priorités** :

- Agir pour l'éducation et l'orientation des jeunes
- Démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur
- Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi et accompagner l'entrepreneuriat
- Faire de la culture un outil d'émancipation
- Soutenir le sport pour tous
- Améliorer le cadre de vie et l'habitat
- Accélérer la transition écologique et énergétique
- Développer l'offre de mobilité dans les quartiers

A ce jour, 19 premiers contrats de ville ont déjà été adoptés : <https://we.tl/t-kbVfDCCEDv>

■ **Contact presse :**

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83